



CMA FORMATION Cahors : nouvelle direction

Depuis le 05 mai dernier, **M. Sébastien MARCHAL** occupe les fonctions de Directeur de CMA FORMATION Cahors.

Contact : CMA FORMATION Cahors – s.marchal@cm-cahors.fr
Tél. : 05.65.53.21.00

CMA FORMATION Cahors : Centre de formation d'apprentis situé à Cahors depuis 1996, propose 40 diplômes en alternance du CAP au BAC+2 sur 5 pôles de formation différents : les métiers de bouche, l'hôtellerie-restauration, les services, le bâtiment et l'automobile. Près de 700 apprentis de 16 à 29 ans s'y forment chaque année en apprentissage, ainsi que des adultes en reconversion, en formation continue.

Taxe apprentissage 2025

La taxe d'apprentissage est un levier essentiel pour **le financement de l'apprentissage et la formation des jeunes**. En qualité de chef d'entreprise **assujéti à cette taxe**, vous jouez un rôle **crucial dans la construction de l'avenir** de notre secteur.

Cette année, nous vous encourageons à choisir judicieusement le bénéficiaire de votre solde de taxe d'apprentissage. En désignant le **Service orientation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot (C.M.A. du Lot)** comme bénéficiaire, vous **investissez dans l'avenir de notre secteur** en aidant les jeunes à **trouver leur voie et à s'épanouir professionnellement**.

Pour effectuer votre versement, **rendez-vous dans les prochains jours** sur la plateforme dédiée SOLTÉA via <https://www.net-entreprises.fr/>. (Dès connaissance de la date d'ouverture de la plateforme SOLTÉA, nous vous adresserons l'information par mail).

Lors de votre versement, vous aurez besoin de renseigner :

le numéro SIRET de la CMA46 : 130 027 931 00273

Pour être accompagné dans vos démarches, contactez nos référentes « Taxe d'Apprentissage – T.A. » :

Nathalie REDON – Tél. LD : 05.65.23.04.39 – n.redon@cm-cahors.fr /
Magali COLIN – Tél. 05.65.35.13.55 – m.colin@cm-cahors.fr



Suivez toute l'actualité de l'artisanat :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot (CMA 46) : <https://www.cma-cahors.fr/>

CMA FORMATION Cahors : <https://www.cma-formation-cahors.fr/>

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie (CMA Occitanie) : <https://www.artisanat-occitanie.fr/>

Chambre de Métiers et de l'Artisanat France (CMA France) : <https://www.artisanat.fr/>

LETTRE D'INFORMATION de la C.M.A. du Lot - suite

Recrutez par l'apprentissage en 2025

Vous souhaitez embaucher un (e) apprenti (e) pour renforcer votre équipe, la [Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot](#) est votre interlocutrice privilégiée. Rejoignez-nous en offrant des opportunités d'apprentissage à de jeunes talents :

- Déposez-nous vos offres d'apprentissage,
- Obtenez des informations sur l'apprentissage (prime, réglementation..)

Recruter un (e) apprenti (e), c'est transmettre à un (e) jeune engagé (e) et motivé (e), le savoir-être et le savoir-faire dont vous êtes détenteur et participer à la réussite de son insertion professionnelle.

Contact : Delphine VIGNALS - Chargée de Développement Commercial -
Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot - Tél. 06.02.04.69.11 -
d.vignals@cm-cahors.fr.

[EN SAVOIR +](#)

Apprentissage : réunions d'information

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot propose des réunions d'information collective à destination des candidats à l'apprentissage sur plusieurs sites du département (Cahors, Figeac, Souillac, Gourdon et Saint-Céré). Ces rencontres sont l'occasion d'en savoir plus sur l'apprentissage, son organisation, ses conditions, ses exigences.

Contact : Sarah DELPECH – Conseillère Jeunes - Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot - Tél. 06 70 18 83 67 - s.delpech@cm-cahors.fr.

[Calendrier et inscriptions](#)

Concours « Un des Meilleurs Apprentis de France »

Cette année, le département du Lot comptabilise **52 candidats issus de 5 établissements scolaires, répartis dans 11 spécialités :**

CMA FORMATION Cahors - spécialités : Employé de vente, Cuisine froide, Carrelage-mosaïque, Coiffure, Peinture et réparation en carrosserie automobile et Service en restaurant.

Lycée Gaston Monnerville à Cahors - spécialité : Maintenance des Équipements Industriels.

Lycée Professionnel Léo Ferré à Gourdon - spécialité : Métiers de la Mode.

Lycée Professionnel Saint-Etienne à Cahors - spécialité : Photographie.

Maison Familiale Rurale à Terrou - spécialité : Palefrenier-Soigneur.

Remise des diplômes et médailles : jeudi 22 mai à 16h45

CMA FORMATION Cahors – 137 rue St-Ambroise - Cahors



Suivez toute l'actualité de l'artisanat :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot (CMA 46) : <https://www.cma-cahors.fr/>

CMA FORMATION Cahors : <https://www.cma-formation-cahors.fr/>

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie (CMA Occitanie) : <https://www.artisanat-occitanie.fr/>

Chambre de Métiers et de l'Artisanat France (CMA France) : <https://www.artisanat.fr/>

LETTRE D'INFORMATION de la C.M.A. du Lot - suite

Rencontre micro-entrepreneurs sur la baisse du seuil de TVA

La [Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot](#) et la Maison de l'Artisan organisent une réunion d'information pour accompagner les micro-entrepreneurs lotois potentiellement impactés par **l'évolution à la baisse du seuil de la TVA** et répondre à leurs questions.



Au programme :

- **Quelle forme juridique et fiscale choisir en cas d'évolution de mon entreprise ?**
- Avantages et inconvénients des différentes formes juridiques d'entreprises, les régimes fiscaux et sociaux : Régime micro ou réel, entreprise individuelle ou société... ?
- Comment anticiper une sortie volontaire ou « imposée » du régime micro (étapes administratives, gestion de la déclaration de TVA)
- **Présentation des formations organisées par la [#CMA46](#)**
- Anticipez et chiffrez l'évolution de votre micro-entreprise à destination des micros-entrepreneurs // Préparez vos déclarations de TVA.

Quand : Jeudi 22 mai à 18h30 à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot - 235, rue St-Ambroise à Cahors.

Inscription obligatoire : contact@u2p46.fr

Employeurs : Connaissez-vous le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) ?

En tant qu'employeur, vous devez **informer vos salariés sur le CEP** lors des entretiens professionnels obligatoires.

Ce service public gratuit accompagne les salariés dans leurs réflexions professionnelles en les aidant à clarifier leurs aspirations, anticiper et mettre en œuvre des évolutions de carrière ou encore préparer leur entretien professionnel.

Si le service CEP s'adresse directement aux salariés, il peut également devenir un **levier stratégique pour votre entreprise** : pour adapter les compétences à vos projets de développement, pour renforcer l'engagement et la fidélisation, pour prévenir le désengagement ou encore accompagner les départs plutôt que de les subir.

Afin de mieux comprendre les enjeux de ce service, pour vos salariés et pour votre entreprise, Avenir Actifs et l'APEC, opérateurs du CEP en Occitanie, vous proposent de vous informer sur les services et outils à disposition de vos salariés – **RDV à la CMA du Lot le 2 juin de 14h à 15h30**. Si vous ne pouvez pas participer en présentiel, des webinaires sont également prévus du 2 au 6 juin.

Pour accéder au programme détaillé et vous inscrire :
cliquez [ici](#).



Suivez toute l'actualité de l'artisanat :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot (CMA 46) : <https://www.cma-cahors.fr/>

CMA FORMATION Cahors : <https://www.cma-formation-cahors.fr/>

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie (CMA Occitanie) : <https://www.artisanat-occitanie.fr/>

Chambre de Métiers et de l'Artisanat France (CMA France) : <https://www.artisanat.fr/>

LETTRE D'INFORMATION de la C.M.A. du Lot - suite

Formation continue

Découvrez le programme de formation continue des mois de janvier et février, spécialement conçu pour répondre aux attentes des entreprises artisanales.

Calendrier Mai/Juin

Siège de la CMA – 235 rue St-Ambroise à Cahors

Compta/Gestion

Gérer sa micro-entreprise	13 juin
Définir les prix	11 & 12 juin
Devis – factures	23 juin
Préparer vos déclarations TVA	27 mai
Passer du Micro au réel	03 & 04 juin

Réglementation

Hygiène alimentaire	26 & 27 mai 30 juin & 1 ^{er} juillet
Renouvellement hygiène alimentaire	23 juin
Créer & mettre à jour document unique	22 mai

Communication & management

Summer CAMP	09 juillet
-------------	------------

Outils numériques

Créer et animer page Facebook PRO	19 & 26 mai
Créer et animer page Instagram PRO	03 & 10 juin

Antenne CMA à Saint-Céré – 4 av. Bourseul

Compta/Gestion

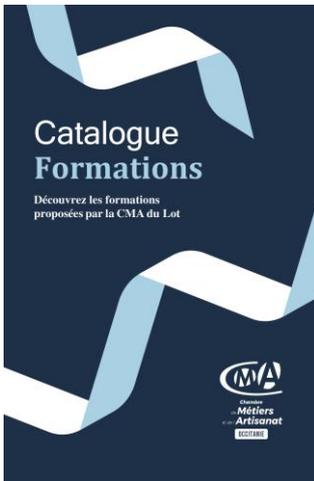
Devis – factures	17 juin
Définir les prix	24 juin & 1 ^{er} juillet

Réglementation

Hygiène alimentaire	02 & 03 juin
Renouvellement hygiène alimentaire	07 juillet
Créer & mettre à jour document unique	04 juin

Découvrez toutes nos formations : [catalogue en ligne](#)

Possibilité de prise en charge des frais de formation en fonction de votre statut. Contactez-nous **Tél. 05.65.35.13.55 - 06.70.09.67.57 - formation@cm-cahors.fr**.



Suivez toute l'actualité de l'artisanat :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot (CMA 46) : <https://www.cma-cahors.fr/>

CMA FORMATION Cahors : <https://www.cma-formation-cahors.fr/>

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie (CMA Occitanie) : <https://www.artisanat-occitanie.fr/>

Chambre de Métiers et de l'Artisanat France (CMA France) : <https://www.artisanat.fr/>

LETTRE D'INFORMATION de la C.M.A. du Lot - suite

Actus/agenda



Boutiques collectives des métiers d'art

Figeac : Les 19 artisans d'art de la boutique collective « Arts-Envies » implantée au 6 bis rue Séguier à Figeac vous accueillent jusqu'au 27 septembre 2025, **du mardi au samedi, de 10h à 13h et de 14h à 19h**. Boutique ouverte grâce à un partenariat signé avec la Ville de Figeac.

Gourdon : Les 14 artisans d'art de la boutique collective « L'Echoppe des Arts » implantée au 17 rue du Majou à Gourdon, vous accueillent jusqu'au 27 septembre 2025, **du mardi au samedi, de 10h à 13h et de 14h à 18h30**. Boutique ouverte grâce à un partenariat signé avec la Ville de Gourdon et la Communauté de Communes Quercy Bouriane

FRAGMENT #5 – Le Salon des métiers d'art d'Occitanie revient à Toulouse !

Vous souhaitez exposer lors de FRAGMENTS #5 ? Vérifiez que vous remplissez les conditions d'éligibilité :

- Être artisan d'art établi en Occitanie, disposant d'un numéro SIRET et inscrit auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie
- Exercer un métier relevant de la liste officielle des 281 métiers d'art (nomenclature officielle des métiers d'art), en tant qu'activité principale en Occitanie.

Les places sont limitées, ne tardez pas à déposer votre candidature ! Règlement du salon FRAGMENTS #5

[JE CANDIDATE](#)



Prochain numéro : fin mai 2025

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions/interrogations, nous essaierons d'y répondre dans la prochaine newsletter. n.redon@cm-cahors.fr.

Suivez toute l'actualité de votre CMA :

[_https://www.cma-cahors.fr/](https://www.cma-cahors.fr/)

